

**EUROPEAN SEAFOOD EXPOSITION DE BRUXELLES
DU 27 AU 29 AVRIL 2010**

CRITERES DE SELECTION POUR UN EMPLACEMENT GRATUIT

Afin d'aider les jeunes entreprises de moins de cinq ans à exposer sur le Pavillon France à l'European Seafood Exposition 2010, FranceAgriMer leur offre la possibilité de bénéficier d'un emplacement gratuit en fonction d'un certain nombre de critères.

Les sociétés doivent avoir été créées depuis moins de 5 ans, être innovantes dans le secteur de la production ou de la transformation ou ayant mis en place des démarches qualité.

Seront considérées comme engagées dans une démarche innovante toutes entreprises présentant un process, produit, emballage, etc. apportant une réelle nouveauté.

Seront considérées comme engagées dans une démarche de qualité toutes entreprises en mesure de justifier leur implication dans une démarche officielle.

La gratuité de l'emplacement ne peut être apportée à une entreprise en ayant déjà bénéficié.

De même, des emplacements gratuits seront alloués à des entreprises des DOM et CTOM.

**Questionnaire
EUROPEAN SEAFOOD EXPOSITION
Emplacements gratuits**

**Suite à votre demande pour l'obtention d'un emplacement gratuit
pour l'EUROPEAN SEAFOOD EXPOSITION 2010,**
je vous prie de trouver ci-dessous un questionnaire à retourner par courrier ou par fax
au 01 73 30 20 31
à l'attention de Chantal Mir

**Merci de bien vouloir retourner ce questionnaire avec votre dossier d'inscription
impérativement avant le 11 janvier 2010**

Nom entreprise :
Adresse :

Tel :
Fax :
Responsable Export :

INFORMATIONS SUR VOTRE ENTREPRISE

Date de création de l'entreprise :

	2006	2007	2008
Evolution du Chiffre d'affaires			
Evolution du bénéfice			
Evolution de l'emploi			

Spécificité de l'entreprise :

INFORMATIONS SUR VOS PRODUITS

Gamme de produits	
Produits innovants	

DEMARCHE QUALITE

⇒ Quelles sont les démarches déjà mises en place par votre entreprise :
